



Les malheurs de Chantal Roger Tuile s'enchainent. Le journaliste vient de payer le lourd prix de ses révélations sur la CNPS.

Le journaliste à la « grande gueule » est tombé dans les griffes du Conseil National de la Communication (CNC), le gendarme des médias au Cameroun.

Roger Chantal Tuile est suspendu à vie de la pratique du journalisme au Cameroun.

Victime d'une tentative d'assassinat dans la nuit du 19 au 20 octobre 2017, le désormais ex directeur de publication du journal la Tribune de l'Est avait pointé ouvertement un doigt accusateur sur Mekulu Nvondo Directeur General de la CNPS, « Mekulu veut me tuer », avait-il déclaré.

Le journaliste « controversé » avait le 24 octobre adressé une lettre à l'Ambassadeur Des Etas Unis au Cameroun pour solliciter sa protection.

« Je viens donc auprès de votre Excellence demander votre protection et votre intervention dans cette affaire. Vous, le digne représentant des USA démocratique où la justice est réellement équitable », écrivait-il au diplomate.

Quelque temps après, le journaliste va passer à la vitesse supérieure en entamant une grève de la faim devant l'Ambassade des Etats Unis à Yaoundé pour s'indigner de sa vie qui selon lui est désormais compromise.